



## SMICTOM LOT GARONNE BAISE

17 Avenue du 11 Novembre

47190 AIGUILLON

### **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour le SMICTOM Lot Garonne Baise. Elle sera, comme le budget primitif 2019, disponible sur le site internet du syndicat.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2019 a été bâti sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté en Comité Syndical le 11 mars 2019 et établi toujours avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services ;
- De ne pas augmenter les participations des communautés de communes.

Ce budget est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2018.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 6 069 721.00 €.

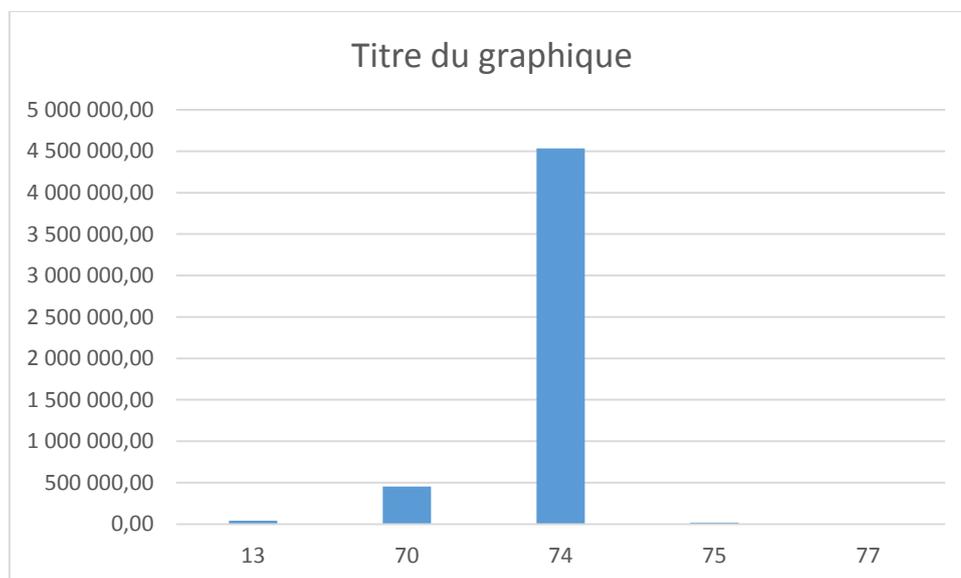
### Recettes

Le montant des recettes de fonctionnement s'élève à 6 069 721€ avec le report de l'excédent de fonctionnement.

Elles se répartissent comme suit :

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2018</i>	<i>BP 2019</i>	<i>Variation</i>
013	Atténuations de charges	35 500	40 000	4 500
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	620 500	453 000	-167 500
74	Dotations, subventions et participations	4 516 904	4 534 805	17 901
75	Autres produits de gestion courante	14 000	17 400	3 400
77	Produits exceptionnels	1 000	1000	0
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 187 904</b>	<b>5 046 205</b>	

### Recettes de fonctionnement



### Chapitre 013 :

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

## Chapitre 70 :

Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les recettes engendrées par la mise en place de la redevance spéciale (abonnement : 11 000 € et RS : 250 000€) et les recettes générées par la revente des matériaux recyclables.

La baisse constatée par rapport à l'année 2018 correspond à la perte des recettes du site de Fauillet.

## Chapitre 74 :

Il concerne les dotations et participations.

Les participations des communautés de communes représentent la principale ressource de ce chapitre, complétée par les soutiens des Eco-organismes (CITEO, Eco Tlc, ..).



### CALCUL DES PARTICIPATIONS DES COMMUNAUTES - EXERCICE 2019

SERVICE	ALBRET COMMUNAUTE		C C CONFLUENT PRAYSSAS		Total 2019	Total mensuel
	MONTANT 2019	Acompte mensuel	MONTANT 2019	Acompte mensuel		
Col. OM.	815 804,00 €	67 983,67 €	584 971,00 €	48 747,58 €	1 400 775,00 €	116 731,25 €
C.S. PAP	45 500,00 €	3 791,67 €	42 500,00 €	3 541,67 €	88 000,00 €	7 333,33 €
DECHETERIES	686 225,00 €	57 185,42 €	469 100,00 €	39 091,67 €	1 155 325,00 €	96 277,08 €
Déchets verts	56 028,00 €	4 669,00 €	18 677,00 €	1 556,42 €	74 705,00 €	6 225,42 €
PAV	71 834,00 €	5 986,17 €	48 166,00 €	4 013,83 €	120 000,00 €	10 000,00 €
Traitement	833 630,00 €	69 469,17 €	569 870,00 €	47 489,17 €	1 403 500,00 €	116 958,33 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 509 021,00 €</b>	<b>209 085,08 €</b>	<b>1 733 284,00 €</b>	<b>144 440,33 €</b>	<b>4 242 305,00 €</b>	<b>353 525,42 €</b>

## Chapitre 75 :

Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des ventes de bacs et des locations. Au niveau des locations, le SESSAD devrait déménager en cours d'année.

## Chapitre 77 :

Il comprend essentiellement l'enregistrement des cessions des immobilisations (bacs..) et des remboursements des sinistres par les assurances.

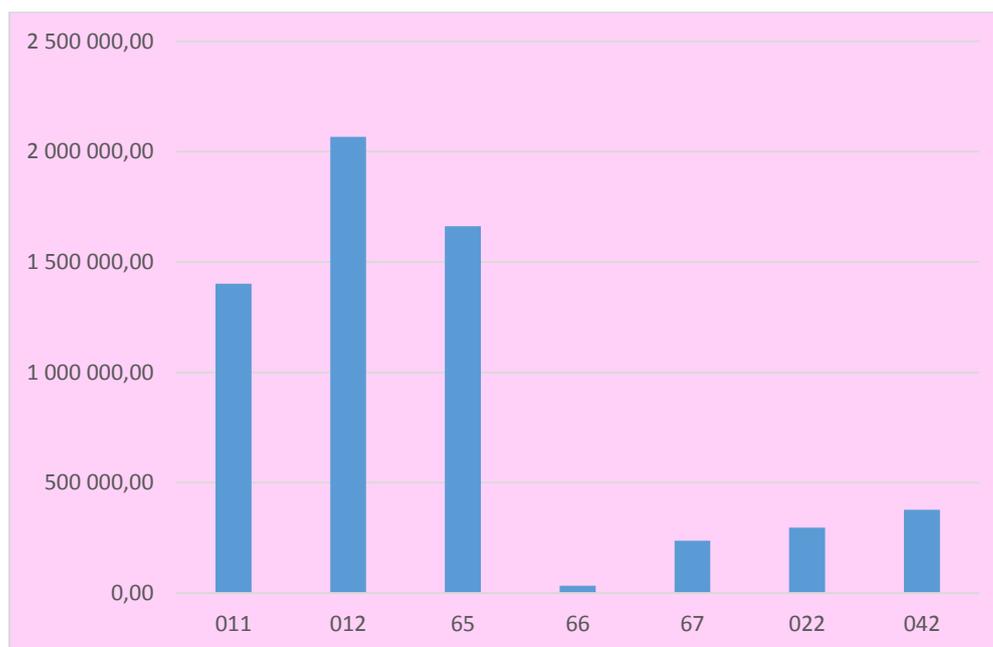
## Dépenses

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à 6 069 721 €.

Elles se répartissent comme suit :

<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>BP 2018</i>	<i>BP 2019</i>	<i>Variation</i>
011	Charges à caractère général	1 401 400	1 289 700	-111 700
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 067 800	2 093 800	26 000
65	Autres charges de gestion courante	1 662 700	1 851 560	188 860
66	Charges financières	32 886	23 236	-9 650
67	Charges exceptionnelles	236 862	204 000	-32 862
022	Dépenses imprévues	296 505	225 590	-70 915
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	378 100	381 835	3 735
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 076 253</b>	<b>6 069 721</b>	

### Dépenses de fonctionnement



### Chapitre 011

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburants, fournitures administratives, frais d'affranchissement, réparation des véhicules, impôts, taxes, primes d'assurances, les frais de reprographie, les contrats de prestation et de maintenance .....

Ce chapitre comporte les dépenses de carburant. Sachant que 245 500 litres de gasoil sont consommés par an vous trouverez ci-joint les dernières variations de prix.

PRIX MOYENS DES CARBURANTS	Aujourd'hui	Depuis 1 semaine	Depuis 1 mois	Depuis 1 an
Sans Plomb 98 (E5)	1,562 €/l	+ 1,6 €/l +1,00%	+ 5,2 €/l +3,40%	+ 3,6 €/l +2,40%
Sans Plomb 95 (E5)	1,495 €/l	+ 1,0 €/l +0,70%	+ 4,3 €/l +3,00%	+ 4,6 €/l +3,20%
Sans Plomb 95 (E10)	1,478 €/l	+ 1,6 €/l +1,10%	+ 5,0 €/l +3,50%	+ 4,0 €/l +2,80%
BioEthanol E85	0,678 €/l	- 0,3 €/l -0,40%	- 0,4 €/l -0,60%	- 3,5 €/l -4,90%
Gazole (B7)	1,479 €/l	+ 0,4 €/l +0,30%	+ 3,3 €/l +2,30%	+ 10,4 €/l +7,00%
GPL	0,867 €/l	+ 0,6 €/l +0,70%	+ 1,7 €/l +2,00%	+ 4,1 €/l +5,00%

## Chapitre 012

Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

## Chapitre 65

Autres charges de gestion courante. La dépense la plus importante de ce chapitre concerne le traitement des OMR et du tout venant des déchèteries payée à Val'Orizon.

En 2019, l'ensemble des « encombrants » des sept déchèteries sera traité sur le site de Nicole (2 600 tonnes à 105.29 € soit 273 754 €).

## Chapitre 66

Intérêts de la dette, ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de la dette ainsi que le cautionnement des garanties financières pour le site de Fauillet.

## Chapitre 67

Charges exceptionnelles, ce chapitre concerne l'annulation de titres sur les exercices antérieurs.

## Chapitre 042

Opérations d'ordre de transfert entre sections. Les dépenses de ce chapitre concernent les amortissements.

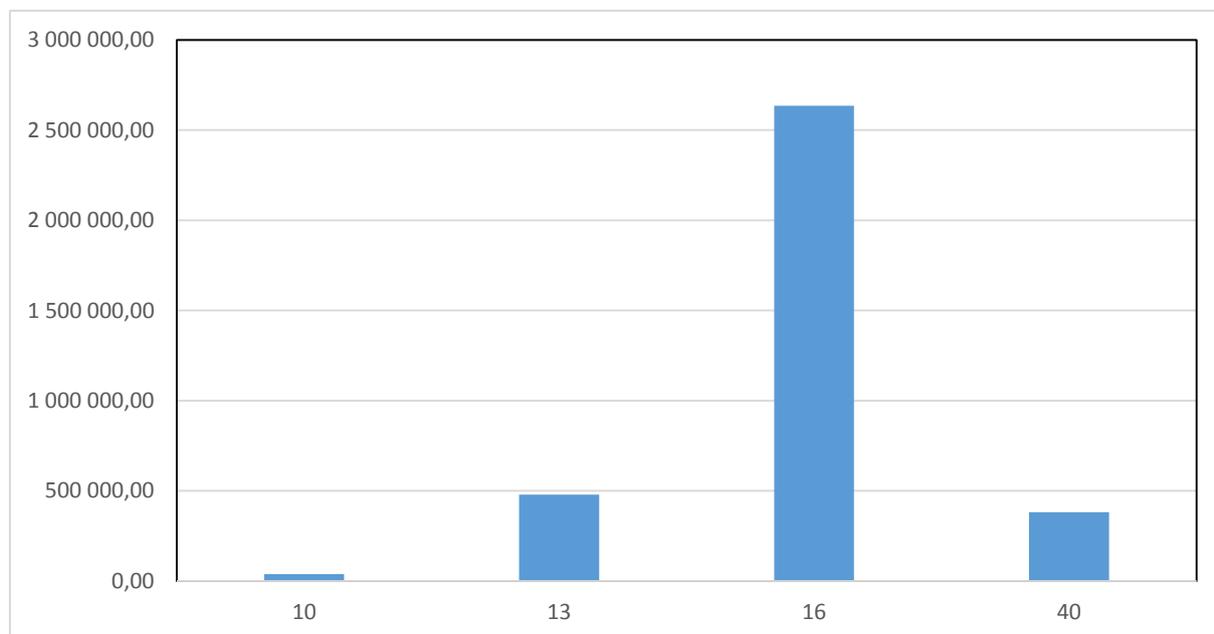
## SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 4 925 772,00 € avec le report de l'excédent d'investissement.

### Recettes

Chapitre	Désignation	BP 2018	BP 2019	Variation
10	Dotations, fonds divers et réserves	418 000	38 000	-380 000
13	Subventions d'investissement reçues	667 000	480 000	-187 000
16	Emprunts et dettes assimilés	2 740 000	2 635 000	-105 000
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	378 100	381 835	3 735
001	Excédent d'investissement	1 021 241	1 390 937	369 696
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 224 341</b>	<b>4 925 772</b>	

### Recettes d'investissement



## Dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2018	Budget primitif 2019		
		Propositions Nouvelles	Reports	BP 2019
020 - Dépenses imprévues	292 431	34 032		34 032
16 - Emprunts et dettes assimilés	357 900	367 240		367 240
21 Immobilisations corporelles		7 500		7 500
<b>Total dépenses réelles hors opérations</b>	<b>650 331</b>	<b>408 772</b>		<b>408 772</b>
024 - Aménagement déchèteries	85 610	85 300		85 300
100 - Acquisition conteneurs	30 000	25 000		25 000
101 - Aménagement casiers Fauillet	690 000	798 000	13 500	811 500
105 - Acquisition bennes	175 000	0	170 000	170 000
109 - Equipement bureaux siège social	4 000	5 000		5000
112 - Achats petits véhicules	10 000	0		0
113 - PAV	80 000	51 200	53 000	104 200
114 - Acquisition de véhicules de collecte	79 200	144 000		144 000
115 - Géolocalisation	8 200	0		0
116 - Equipement atelier	1 000	0		0
117 - Siège unique	3 041 000	0		0
118 - Prévention	50 000	0		0
119 - Compacteurs solaires et Compacteurs Déch.	320 000	292 000		292 000
120 - Construction quai de transfert		500 000		500 000
121 - Regroupement services techniques		2 380 000		2 380 000
<b>Total dépenses opérations d'invest.</b>	<b>4 574 010</b>	<b>4 280 500</b>	<b>236 500</b>	<b>4 517 000</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>5 224 341</b>	<b>4 689 272</b>	<b>236 500</b>	<b>4 925 772</b>

Les dépenses sont conformes au plan pluriannuel d'investissement.